

**COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA PROVINCE NORD**

Après la province des Iles Loyautés, une pollution aux boulettes d'hydrocarbures a été signalée en province Nord sur les communes de Waa wi Luu (Houailou), Pwărăiriwā (Ponérihouen), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et Tuo Cèmuhi (Touho).

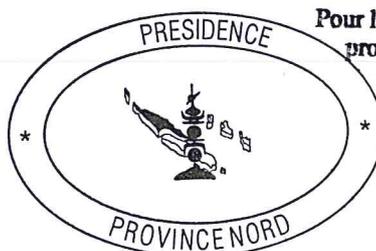
Le plan POLMAR TERRE a été activé depuis le 29 novembre et la DSCGR NC assure la coordination de la réponse à cette pollution. Deux PC ont été installés hier en province Nord, le premier à Waa wi Luu (Houailou) et le second à Pwărăiriwā (Ponérihouen).

La province Nord, au titre de sa compétence environnementale, assistera la sécurité civile par la mise à disposition des moyens nautiques nécessaires à l'évaluation/identification des sites éventuellement impactés. En cas de besoin, les agents des services techniques et vétérinaires provinciaux seront également mobilisés pour appuyer la sécurité civile dans ses opérations.

La province Nord appelle la population à respecter les consignes de sécurité qui seront données par les communes concernant les éventuelles interdictions de baignades ou de pêches, ainsi que celles de la sécurité civile concernant le ramassage des polluants. La population est invitée à contacter la gendarmerie (17) ou le centre d'incendie et de secours de leur commune (18) en cas de découverte de boulettes d'hydrocarbures.

Cette pollution, dont l'enquête déterminera les origines, risque d'avoir un impact sur notre biodiversité, en conséquence la province Nord engagera les poursuites judiciaires nécessaires pour les atteintes causées.

Koohnê (Koné), le 1<sup>er</sup> décembre 2017



Pour le Président de l'assemblée de la  
province nord et par délégation,  
le 2<sup>ème</sup> Vice-président

  
VICTOR TUTUGORO